



Le mois de mars a été marqué par les élections départementales. Agnès Marchand et Gauthier Brunner ont été élus. Ils sont les conseillers départementaux du nouveau canton « Meine au Saintois », canton auquel nous appartenons désormais.

Félicitation pour leur élection.

Le mois de mars se distingue aussi par la période de préparation budgétaire. Dans les pages qui suivent, vous trouverez le bilan de l'année écoulée ainsi que l'essentiel des budgets primitifs 2015 qui ont été adoptés lors du conseil municipal du 1er avril (ce n'est pas un poisson ...).

Si certains d'entre vous souhaitent avoir un échange (deux bonnes heures) sur la situation financière de la commune ainsi que sur le programme d'actions envisagé pour 2015 et 2016, je vous invite à remplir le coupon réponse ci-joint et à le retourner au secrétariat de mairie. Nous vous recontacterons.

Enfin, parce que cela fait un an qu'il nous a quittés, l'association « Michel Dinet », a souhaité organiser une manifestation ce 11 avril après-midi à Vannes-le-Châtel pour découvrir ou redécouvrir les actions qu'il a construites, avec d'autres, dans différents lieux et espaces du village. Une belle occasion pour échanger, réfléchir, faire le plein d'énergie pour continuer à diffuser l'enthousiasme à agir. Je vous invite à y participer.

Donnons-nous rendez-vous, pour ceux qui peuvent, vendredi à 16h30 et samedi à 8h30 à la Maison pour tous, pour les préparatifs.

D'autre part, parce qu'il existe une tradition d'accueil de longue date dans notre commune, pensez à passer un coup de balai devant chez vous pour que notre village soit le plus accueillant possible pour cette manifestation (pour arrêté de circulation voir page 4).

Pour l'équipe municipale, le Maire,
Nathalie Hameau-Kinderstuth

Les délibérations du conseil

- Adoption d'une convention avec GRDF pour étudier la faisabilité de la pose d'une borne sur le clocher de l'église permettant de procéder aux relevés par ondes hertziennes des futurs compteurs dits « Gaspard ».
- Réalisation d'un agenda accessibilité handicapé.
- Adoption des comptes administratifs 2014 et des budgets primitifs 2015 pour les budgets eau, lotissement et budget principal de la commune.

Zoom sur le budget eau

- En 2014, pour le budget eau, en section de fonctionnement, le montant total des dépenses s'élève à 45 225 € et celui des recettes à 45 418 €, soit un excédent de 193 €. En section d'investissement, le montant total des dépenses s'élève à 16 911 € et celui des recettes à 23 290 €, soit un excédent de 6 379 €.
- **Le volume d'eau facturé stagne** depuis quelques années à un peu moins de 25 000 m³ d'eau par an.
- **Sans subvention du budget général, nous n'arrivons pas à équilibrer la section de fonctionnement de notre budget eau.** En 2014, nous avons dû verser une subvention de 1500 € du budget général, comme les autres années. Le conseil municipal se penchera sur le principe d'augmenter le prix de l'eau pour 2016 ; prix qui n'a pas évolué depuis plus d'une dizaine d'années : il s'élève à 1,03 € le m³.
- A savoir : sur vos factures d'eau, il vous est appelé une redevance dite «de pollution des eaux domestiques». Cette redevance appelée par la commune est reversée à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Elle s'élèvera en 2015 à 0,363 € le m³ (0,359 en 2014).
- En 2015, nous allons étudier le changement de la pompe du Puit du Charbonnément, installée depuis plus de 30 ans. Cette pompe fonctionne uniquement en période d'étiage, mais est d'un secours important pour remplir nos réservoirs lorsque cela s'avère nécessaire. En parallèle, nous envisageons de conduire des investigations pour lever le doute sur l'existence d'une fuite sur la canalisation qui relie par gravité la source du fonds des laies aux deux réservoirs.
- A noter enfin que la communauté de communes du Pays de Colombey réalise, à la demande de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, une étude sur la sécurisation en eau potable d'une vingtaine de communes, dont Vannes-le-Châtel.
- Pour 2015, le conseil municipal a adopté un budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 46 881 €, et en section d'investissement à 59 810 €.
- Régulièrement, des analyses d'eau sont effectuées et confirment la bonne qualité de notre eau. Le bureau d'études Eurofins peut passer à votre domicile pour opérer un prélèvement. Si vous avez un adoucisseur, il est important de le mentionner car le prélèvement ne peut pas avoir lieu.

Les délibérations du conseil

Zoom sur le budget principal

- En 2014, pour le budget principal, en section de fonctionnement, le montant total des dépenses s'élève à 245 746 € et celui des recettes à 326 261 €, soit un excédent de 80 515 €. Le montant total des dépenses s'élève, en section d'investissement, à 89 342 € et celui des recettes à 64 936 €, soit un déficit de 24 406 € qui est couvert par l'excédent cumulé des années antérieures.
- Si l'on enlève de notre résultat de fonctionnement, le remboursement du capital des emprunts, qui est impacté sur la section d'investissement, on dégage une capacité d'autofinancement d'un peu moins de 70 000 €, somme qui sera affectée aux investissements envisagés en 2015.
- S'agissant des dépenses de fonctionnement, le poste principal est celui des charges à caractère général (électricité, éclairage public, assurances, fonctionnement des écoles, chauffage, contrat de prestation de services, etc ...) puis celui des charges de personnel et enfin celui des autres charges de gestion courante (SDIS, subvention aux budgets annexes, indemnités élus, subventions aux associations, etc ...).
- Le poste principal des recettes de fonctionnement est constitué du chapitre Impôts et Taxes (qui est d'ailleurs alimenté par moins de 50% par les impôts locaux). Puis suit les recettes du chapitre Dotations et subventions. Il s'agit du fameux chapitre sur lequel le gouvernement sollicite une contribution des collectivités au redressement des finances publiques. Pour notre commune cela représente en 2015, 5 000 € (10% du montant des impôts locaux). Enfin le reste des recettes provient des loyers et produits des services (location de chasse, bois de chauffage, coupe de bois éventuelle, etc...). Chacun de ces chapitres représente grosso modo un tiers des recettes de fonctionnement.
- S'agissant de la section d'investissement, un tiers des dépenses a été consacré à la forêt, un tiers pour des travaux de voirie (voirie rurale, éclairage public, incendie), le tiers restant pour des travaux sur notre patrimoine (logements, local du P'tit commerce, équipement public) et le remboursement de nos emprunts.
- Pour 2015, le conseil municipal a adopté un budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 302 070 € et en section d'investissement à 220 100 €. Une augmentation des taux de taxe d'habitation, foncière, et foncier non bâti de 1% a été votée.
- Les principaux investissements envisagés sont des travaux de voirie, des travaux d'entretien de notre patrimoine bâti (changement chaudière de la maison pour tous, etc) et une proposition de travaux forestier qui reste à confirmer.

Samedi 11 avril : Un pays en marche, une société à construire. Dans les pas de Michel Dinet.

A partir de 14 heures : déambulation dans le village pour découvrir 8 sites : démonstrations, conférences-échanges, exposition, musique, buvette.

A 17 heures : cérémonie de clôture à la halle. Pot de l'amitié.

Sur l'un des sites, l'équipe municipale fabriquera un banc et des tabourets à partir d'une belle grume de la forêt de Meine. Ils seront installés ultérieurement sous le futur Arbre à palabres qui sera planté dans le village. Parce que Michel, nous a aussi appris que "le faire ensemble" est une belle école pour bâtir une société plus fraternelle et pour donner vie à l'engagement citoyen, c'est avec plaisir que vous serez invités à participer à la fabrication de ces équipements, si le cœur vous en dit !

Vous êtes aussi invités à venir dès 14 h00 sur la place des Cités pour dire depuis combien de temps vous habitez au village, pourquoi vous y êtes venus si vous n'en n'êtes pas originaire, et qu'est ce qui fait que vous vous sentez de Vannes ... et idéalement avec un gateau représentant votre région. Miguel de Radio Déclic sera là pour vous interviewer. Thème de la place des cités : interculturel et solidarité.

La circulation sera interdite samedi après-midi (12h00 à 18h00) dans les rues de la poste et des ponts. Le stationnement sera interdit sur la place de l'Europe aux Cités. Attention, un chapiteau sera installé sur la place de l'Europe dès vendredi.

Restauration des berges de l'Aroffe

Les travaux sont terminés à l'exception de plantations qui se dérouleront à l'automne. Quant aux fouilles archéologiques ... poisson d'avril !

Clin d'œil

Bravo au club des jeunes pour l'organisation du jeu de Pâques.

Coup de Gueule

Il serait bon que le maitre du chien (gros chien !) qui décore les trottoirs communaux s'organise pour que son chien se soulage ailleurs, ou alors ramasse les réjouissances. Ca suffit !

Matinées enfantines du RAM, 9h à 11h

Lundi 13 avril : Les p'tits musiciens

Lundi 27 avril : 1,2,3, conte : La grenouille à grande bouche.

Week-end du 25 et 26 avril

L'opération «Une rose, un espoir», organisée par le Moto-Club Le Flirotin de Toul, traversera notre commune. Des roses seront vendues au profit de la Ligue contre le Cancer de Lorraine.



A ne pas manquer : du 7 au 30 avril, la Compagnie des

verriers vous propose une plongée dans l'univers de Nicolas Laty, verrier de Biot, une première en terre de Lorraine.

1er mai : fête des 4 bans. A partir de 12h.

REUNION D'INFORMATION SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE ET LE PROGRAMME D' ACTIONS 2015-2016*

Nom :

Prénom :

Tél :

Souhaite participer à une réunion d'information sur la situation financière de la commune et le programme d'actions détaillé pour les années 2015 et 2016.

Mes préférences pour la réunion :

(noter de 1 à 3 par ordre croissant de préférence) :

Je préfère :

Un soir en semaine à 20h30

Un soir en semaine à 18h00

Un samedi matin.

*Document à retourner au secrétariat de mairie.